

Atlas

de la biodiversité
de Sèvres



Connaître et préserver
la nature qui vous entoure

SÈVRES



HAUTS-DE-SEINE

Qu'est-ce qu'un atlas de la biodiversité communale ?

L'Atlas de la biodiversité communale (ABC) est un inventaire des espèces et des milieux naturels présents sur un territoire. Il permet à l'ensemble des acteurs d'une commune (élus, citoyens, associations, entreprises...) de connaître, de préserver et de valoriser son patrimoine naturel. Plus qu'un simple recensement, c'est un outil précieux d'informations et d'aide à la décision qui facilite l'intégration de ces données dans des actions concrètes d'aménagement et de gestion.

Comment l'atlas de la biodiversité a-t-il été réalisé ?

Confié à l'OGE (Office de Génie Ecologique), grâce à la Métropole du Grand Paris, ce recensement a été mené au cours de l'année 2023. Fruit d'un travail méticuleux, cet atlas a été réalisé dans un premier temps à partir de recherches et d'analyses de données recueillies dans des ouvrages spécialisés, consacrés aux espèces animales et végétales présentes localement et dans la région. Puis, sur le terrain, une équipe de spécialistes a eu recours à plusieurs

méthodes d'exploration. Dans différents secteurs de la ville, elle a notamment procédé à des relevés de végétation, à des observations visuelles et auditives d'animaux, à des enregistrements d'ultrasons pour les chauves-souris et à des captures d'insectes avant de les relâcher. L'OGE a rendu ses conclusions en 2024 dans un document scientifique complet et détaillé, consultable sur le site Internet de la ville.



Atlas

mode d'emploi



Soucieuse de la préservation de son environnement depuis de nombreuses années et consciente des enjeux de la biodiversité, la Ville de Sèvres s'est lancée dans la réalisation d'un atlas de la biodiversité afin de répertorier l'ensemble des habitats, de la flore et de la faune présents sur son territoire pour mieux les protéger. Aujourd'hui, nous sommes heureux de partager ces résultats avec vous, afin de vous faire découvrir toute la richesse insoupçonnée et parfois fragile de la nature qui nous entoure.

Conçue comme un guide pratique, cette brochure vous permettra, au gré de vos promenades ou même chez vous, d'observer et de reconnaître les nombreuses espèces qui vivent dans votre commune. Elle vous donnera également quelques pistes pour contribuer à leur protection. Car la préservation de la nature est l'affaire de tous.

Néanmoins il s'agit d'une version courte et accessible qui propose une sélection d'espèces, de milieux naturels et de conseils pratiques, mais ne prétend pas à l'exhaustivité. La version intégrale du diagnostic écologique, beaucoup plus détaillée, est disponible en ligne pour celles et ceux qui souhaitent explorer l'ensemble des espèces observées et les lieux où les découvrir.

Sommaire

3
Atlas mode
d'emploi

4
Sèvres, une ville
naturellement
vôtée

6
Une richesse
insoupçonnée
à protéger

9
Les milieux
naturels
de Sèvres

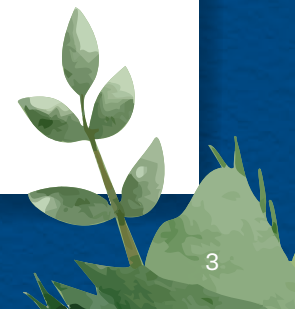
12
Une flore
diversifiée

18
Une faune
remarquable

28
Un monde vivant
en perpétuel
mouvement

30
Que pouvez-vous
faire pour favoriser
la biodiversité ?

34
Pour aller
plus loin



Sèvres

ville nature



Située aux portes de Paris, la ville de Sèvres est nichée entre la forêt domaniale de Meudon, la forêt de Fausses-Reposes, le parc de Saint-Cloud et la Seine. Bien qu'elle couvre un territoire urbain assez dense au relief très singulier, elle offre un cadre de vie très agréable où la nature est omniprésente. Sur ses 391 hectares, 25 % sont constitués de forêts.

23 600
habitants

391
hectares dont :

- 97 hectares de forêts, soit près de 25 % du territoire
- 230 hectares d'espaces verts publics et privés, soit plus de 58 % du territoire

Scanner
ce QR code
pour en
découvrir +



Une richesse insoupçonnée à protéger

Sèvres est un territoire de biodiversité qui abrite bien plus d'animaux et de végétaux que l'on ne pourrait l'imaginer. Ceux-ci vivent et évoluent dans un environnement que la Ville s'attache à rendre toujours plus vert, plus respectueux et plus accueillant pour le bien de tous.

Les espèces recensées à Sèvres

Qu'est-ce que la biodiversité ?

La biodiversité désigne l'ensemble des êtres vivants (micro-organismes, végétaux, animaux) ainsi que les milieux dans lesquels ils vivent.

291

espèces dont :
- 45 espèces cultivées
- 246 espèces indigènes (originaires de la région)

10

espèces de mammifères terrestres



Pourquoi est-ce important de la préserver ?

La biodiversité répond directement aux besoins de l'Homme en lui apportant oxygène, nourriture et eau. Chaque espèce, aussi petite soit-elle, joue un rôle crucial dans l'équilibre de notre écosystème. Les abeilles pollinisent nos cultures, les forêts purifient notre air, les zones humides nous protègent contre les inondations... Préserver cette diversité, c'est assurer notre propre survie et celle des générations futures.

4

espèces de chiroptères

39

espèces d'oiseaux

26

espèces d'insectes

Dont :

- 11 espèces d'odonates
- 6 espèces de rhopalocères
- 9 espèces d'orthoptères

2

espèces de reptiles

5

espèces d'amphibiens



Les milieux naturels

Les milieux naturels présents à Sèvres sont constitués de deux forêts, des berges de la Seine, de friches, de parcs et de jardins. Tous ces espaces représentent autant de refuges pour l'épanouissement d'une nature riche et diversifiée.

Les forêts domaniales de Meudon et de Fausses-Reposes

De part et d'autre de la commune, ces **deux grands massifs forestiers** sont dominés par le chêne, le châtaignier, le charme et l'érable.

Les **arbustes sont diversifiés** : noisetier, aubépine, troène, sureau noir. Les plantes sont elles aussi assez variées, comme la laîche des bois ou le gouet tacheté.

Certaines **zones acides** accueillent une végétation spécifique : mélampyre des prés, chèvrefeuille des bois...

Les berges de la Seine

Les bords de Seine sont occupés par une **végétation hygrophile**, adaptée aux lieux humides, composée notamment de frêne élevé, d'orme, d'aulne glutineux, de cornouiller sanguin et d'érable sycomore.

Ces boisements, **fortement dégradés**, présentent aujourd'hui une diversité limitée.

On y trouve également des **plantes rudérales** (liées aux habitats humains) et **ubiquistes** (présentes dans de nombreux milieux) comme la tanaisie, l'achillée millefeuille ou le panais cultivé.

Malgré cela, ce milieu reste un **corridor écologique** important pour la faune.



Les parcs et squares

Sèvres compte deux parcs et 11 squares. Ces espaces végétalisés constituent des réservoirs importants de biodiversité.

Au sein du **parc de Brimborion**, labellisé **EcoJardin**, des arbres tels que le frêne élevé, l'érable plane et le marronnier s'y épanouissent. Les arbustes sont composés de noisetiers, de cornouillers sanguins et d'aubépines monogynes. Par endroits, on observe d'importants tapis de lierre grimpant. La gestion mise en place favorise les équilibres naturels : adaptation des pratiques d'entretien, maintien d'habitats variés, choix de végétaux favorables à la faune...

Le **parc de l'île de Monsieur** présente un boisement très humide, traversé par des fossés remplis d'eau. L'aulne glutineux, qui apprécie les sols gorgés d'eau, y est dominant. On y trouve également des espèces herbacées hygrophiles : eupatoire, salicaire...

Les **squares** accueillent une diversité végétale limitée, composée d'espèces banales comme la pâquerette ou la brunelle commune, ainsi que de fleurs de prairie comme le fromental élevé ou l'achillée millefeuille. Ces massifs sont importants pour la petite faune et les insectes pollinisateurs.



97
hectares de forêts
à Sèvres, soit 24,8 %
du territoire

20
hectares
d'espaces verts
publics



Les milieux naturels

Les friches

Au nord de la gare de Sèvres-Ville d'Avray, le talus ferroviaire est couvert d'une végétation de friches qui abritent des espèces rudérales, anthropogènes (liées aux activités de l'homme), vivaces et bisannuelles. Parmi elles : le dactyle aggloméré, le chénopode blanc, la laitue scariote, l'armoise commune ou encore l'ortie dioïque. Une espèce végétale protégée en Île-de-France et vulnérable y a été découverte : la drave des murailles. Souvent remaniés, ces terrains sont propices à l'installation d'espèces envahissantes

telles que le buddleia de David et la vergerette de Sumatra. Une autre friche existe à l'ouest du cimetière. Semée avec un mélange d'espèces prairiales, elle comporte une flore rudérale comme le chardon crépu ou la picride fausse-épervière. Les invasives y sont bien présentes comme la renouée du Japon et la vergerette de Sumatra.

Les jardins

Les jardins privés et les parcs de résidence constituent des milieux naturels propices à la préservation des espèces animales en leur offrant des zones de repos et de refuge en pleine ville. Ils présentent généralement une végétation rase du fait d'un entretien régulier et comportent des espèces arborées et arbustives plantées assez communes. L'achillée millefeuille, la pâquerette, le plantain lancéolé et la potentille rampante sont les plus représentées.

Carte des habitats



Les habitats répartis sur la ville



Fourrés tempérés sur sols riches



Jardins potagers de subsistance



Parcs et squares citadins



Bâti résidentiels et jardins



Une flore diversifiée

Grâce aux différentes données recueillies, 291 espèces végétales ont été recensées sur l'ensemble des zones étudiées. Celles-ci se répartissent en deux grandes catégories : les plantes sauvages (les plus nombreuses) et les plantes cultivées dont les espèces envahissantes.

Les plantes sauvages

La grande majorité des espèces végétales identifiées (246) est constituée d'espèces indigènes, c'est-à-dire originaires du territoire et présentes naturellement. Parmi elles, on compte plusieurs espèces remarquables : une plante protégée en Île-de-France (la drave des murailles), cinq espèces très rares dont le chiendent des champs, le géranium pourpre et la vesce à fruits poilus et cinq espèces rares dont l'orobranche du lierre, la rhinante crête de coq et le saule à oreillettes.

291
espèces végétales

recensées sur l'ensemble
des zones étudiées



Focus sur ces plantes à préserver



Drave des murailles

Draba muralis

Cette plante herbacée, haute de 8 à 45 cm, aux feuilles ovales et dentelées, avec des fleurs blanches, est considérée comme très rare, vulnérable et est protégée en Île-de-France. On les retrouve surtout dans les friches comme le talus ferroviaire de la Gare de Sèvres-Ville d'Avray.



Chiendent des champs

Elytrigia campestris

Cette graminée vivace, dont les tiges peuvent atteindre jusqu'à 1 mètre de hauteur, comporte des feuilles longues et étroites. On la trouve dans les champs, les prairies, les bords de route et les jardins. Elle est considérée comme très rare. Elle pousse à Sèvres sur l'Île de Monsieur.



Vesce à fruits poilus

Vicia dasycarpa

Cette plante annuelle, aux fleurs violettes panachées de blanc en grappe, comporte des feuilles dentées. Cette espèce est considérée comme très rare. On la retrouve sur l'Île de Monsieur et les berges de Seine.

Une flore diversifiée



Rhinanthe crête-de-coq

Rhinanthus alectorolophus

Cette plante herbacée annuelle comporte une tige très velue, avec des feuilles vertes dentées et des fleurs aux corolles jaunes en tube, regroupées en épis. Elle est considérée comme rare.



Orobanche du lierre

Orobancha hederæ

Appartenant à la même famille que le lierre, cette espèce se distingue par ses fleurs en épi, veinées de violet. Sa taille est comprise entre 15 et 60 cm de hauteur, avec une pige rougeâtre. Elle est considérée comme rare.



Géranium pourpre

Geranium purpureum

Cette plante vivace aux petites fleurs roses mesure entre 20 et 60 cm de hauteur. Elle est considérée comme très rare.



Saule à oreillettes

Salix aurita

Cette plante à fleurs doit son nom à la forme de ses feuilles qui évoquent de petites oreilles. Elle est considérée comme rare.

Les plantes cultivées

Parmi les 45 espèces cultivées et importées, une plante exceptionnelle, l'érigéron de Karwinsky, a été recensée ainsi que 16 espèces exotiques, considérées comme envahissantes (dites invasives). Ces dernières posent problème car elles empêchent le développement des plantes sauvages. Voir page 33 pour plus d'informations.



Érigéron de Karwinsky

Erigeron karvinskianus

Originnaire d'Amérique centrale, cette plante ornementale, de 10 à 40 cm de haut, donne des fleurs blanches et roses sur le même pied. Elle se plaît particulièrement en milieu urbain et est considérée comme exceptionnelle en Île-de-France.



Renouée du Japon

Reynoutria japonica

Originnaire d'Asie orientale, cette plante a des tiges creuses, rougeâtres, semblables à des cannes de bambou, de 1 à 4 m de haut. Cette espèce envahissante perturbe les écosystèmes.

Les arbres et les haies

Surtout présents dans les forêts (voir p. 8), les arbres recensés sur le territoire sont des espèces essentiellement indigènes tels que le chêne, le tilleul, le robinier et le charme. Leur rôle écologique est majeur car ils offrent un refuge vivant aux espèces animales présentes sur le territoire.

Les haies jouent également un rôle important, y compris en milieu urbain. De façon globale, elles permettent de lutter contre l'érosion des sols, de protéger la ressource en eau, de stocker du carbone et de maintenir la biodiversité en servant de zones de repos, de garde-manger et de lieux de reproduction pour certains animaux.





Reconnaître les arbres à leurs feuilles



Chêne
Pétiole long, gland
attaché au rameau



Erable
Grande feuille
aux lobes pointus



Tilleul
Feuille en cœur
avec pointe au
sommet



Noisetier
Grande feuille en
cœur et râpeuse



Châtaignier
Feuille longue
aux dents fortes



Charme
Feuille gaufrée
avec dents fines



Frêne
Feuille dentée
et bourgeon noir



Aulne
Feuille ronde aplatie au
sommet et bourgeon violet



Une faune remarquable

Une grande diversité d'animaux, dont certains sont protégés, vit sur notre territoire ou le traverse. Le recensement a permis de répertorier une partie de cette faune : 10 espèces de mammifères, 26 espèces d'insectes, 39 espèces d'oiseaux, 5 espèces d'amphibiens et 2 espèces de reptiles.

Ce travail d'inventaire confirme la présence d'espèces emblématiques du territoire : hérisson d'Europe, écureuil roux, lapin de garenne, fouine, taupe commune, chevreuil européen, ragondin, mulots... mais aussi plusieurs amphibiens dont deux espèces remarquables menacées que sont la grenouille rousse et l'alyte accoucheur.



Les mammifères

Les mammifères terrestres

Une dizaine de mammifères terrestres ont été recensées à Sèvres, certaines discrètes dans les jardins, d'autres plus sauvages en lisière de forêt.



Le renard roux

Vulpes vulpes

Deux spécimens du renard roux ont pu être observés sur la commune de Sèvres.



Le hérisson d'Europe

Erinaceus europaeus

Ce petit animal protégé affectionne les jardins, les haies et les lisières.



L'écureuil roux

Sciurus vulgaris

Il est facilement repérable dans les parcs et les bois. Il participe activement à la dispersion des graines contribuant à la régénération des forêts.



Le chevreuil européen

Capreolus capreolus

S'il reste très discret, ce grand herbivore fréquente parfois les zones boisées périurbaines. À Sèvres, il a été repéré dans les franges forestières.



Une faune remarquable

Les chauve-souris (chiroptères)

Quatre espèces de chauve-souris ont été recensées. Elles sont toutes protégées et l'une est menacée d'extinction.



La pipistrelle commune

Pipistrellus pipistrellus

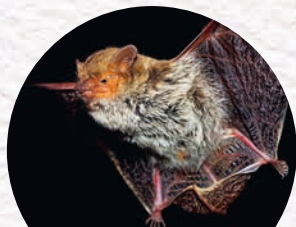
C'est l'espèce la plus courante, avec plusieurs centaines de contacts enregistrés. Bien que répandue, cette espèce est en régression en Île-de-France et plus particulièrement dans la petite couronne en raison de l'urbanisation de plus en plus dense. Elle est considérée comme menacée et est protégée.



La pipistrelle pygmée

Pipistrellus pygmaeus

Cette chauve-souris a été détectée avec trois contacts. Liée aux zones humides, elle gîte dans les bâtiments et les cavités des arbres. Également protégée, elle possède des cris difficiles à différencier avec ceux de la pipistrelle commune.



La pipistrelle de Kuhl

Pipistrellus kuhlii

Cette espèce présente une activité moyenne à faible. Très opportuniste, elle chasse dans les milieux généralement boisés, au-dessus des zones humides, le long des lisières et autour des lampadaires des villes. Ses colonies s'installent principalement dans les bâtiments, notamment dans les fissures et derrière les volets. Elle est protégée.



La noctule de Leisler

Nyctalus leisleri

Principalement forestière, cette chauve-souris vit essentiellement dans les arbres à cavités. Elle a été enregistrée dans la forêt domaniale de Fausses-Reposes. Elle est classée quasi-menacée.

Les reptiles



Le lézard des murailles

Podarcis muralis

Ce lézard apprécie les surfaces minérales et les lisières où il peut trouver un gîte et son alimentation. Cette espèce protégée a été recensée sur les bords de Seine sur l'Île de Monsieur ainsi qu'en lisière de la forêt de Meudon.



La trachémyde écrite

Trachemys scripta

Cette tortue aquatique exotique a été probablement introduite par l'Homme. Deux jeunes individus ont été observés sur les berges de la Seine, sur l'Île de Monsieur.

Les amphibiens

Cinq espèces d'amphibiens ont été recensées. Ils sont d'excellents indicateurs de la qualité des milieux naturels. Leur présence est souvent liée à celle de zones humides en bon état.



La grenouille rousse

Rana temporaria

Cette grenouille est une espèce protégée. Elle est présente dans plusieurs zones boisées humides de Sèvres et pond dans les fossés ou mares forestières au printemps. Sa peau fine la rend particulièrement sensible à la pollution.



L'alyte accoucheur

Alytes obstetricans

Ce petit crapaud au chant flûté insolite vit près des zones rocailleuses et boisées. Fait étonnant : ce sont les mâles qui transportent les œufs enroulés autour de leurs pattes arrière jusqu'à l'éclosion !



Une faune remarquable

Les insectes

Libellules et demoiselles (odonates)

Onze espèces ont été identifiées dans ce groupe. La plupart sont communes telles que l'anax empereur, l'aesche bleue, le sympétrum strié, le caloptéryx éclatant, la petite nymphe au corps de feu ou encore l'orthétrum réticulé. Une espèce remarquable a été observée, la libellule fauve.



Libellule fauve

Libellula fulva

Cette libellule se reproduit dans les milieux aquatiques stagnants ou faiblement végétalisés. Elle a été aperçue sur les bords de Seine et dans les canaux de l'Île de Monsieur.

Papillons (rhopalocères)

Six espèces de papillons à activité diurne ont été recensées :

- Considérées comme communes, trois d'entre elles sont associées aux espaces ouverts : le némusien, la piéride du navet et le vulcain.
- Le tircis se trouve quant à lui sur les bosquets.
- Enfin, deux espèces remarquables ont été observées : le petit mars changeant et le flambé.



Petit mars

Apatura ilia

Vivant en milieux humides, ce papillon trouve refuge dans le saule et le peuplier. Plusieurs adultes volants ont été observés sur l'Île de Monsieur.



Flambé

Iphiclides podalirius

Associé aux milieux ouverts piquetés d'arbustes, un adulte a été observé sur l'Île de Monsieur. La chenille se développe sur divers arbres fruitiers comme le prunellier.

Criquets, grillons... (orthoptères)

Neuf espèces de ce groupe ont été recensées dont la decticelle grisâtre, le criquet verte-échine, le criquet des mouillères et le criquet mélodieux. La majorité appartient au cortège des milieux ouverts thermophiles (c'est-à-dire chauds et secs). Deux espèces appréciant les milieux boisés ont également été observées : le grillon des bois et la decticelle cendrée.



Grillon des bois

Nemobius sylvestris

De couleur brunâtre, ce grillon atteint au plus 10 mm de long. Il aime la chaleur et se nourrit de feuilles sèches. Il ne vole ni ne grimpe et se cache dans des feuilles mortes.



Decticelle cendrée

Pholidoptera griseoaptera

Cette sauterelle, dont la longueur du corps varie entre 13 et 18 mm, est de couleurs variables : de brun clair à châtain ou presque noire. Elle apprécie les buissons, les haies, les lisières et les massifs de ronces.



Le rôle écologique des insectes

Les insectes jouent un rôle primordial dans la biodiversité pour les trois raisons suivantes :

- ils contribuent à 90 % à la reproduction des plantes à fleurs grâce à la pollinisation,
- ils sont à l'origine de la plupart des chaînes alimentaires : nombreuses sont les espèces animales, dont les oiseaux, qui se nourrissent d'insectes,

- en décomposant les déchets, ils apportent de la matière organique à la terre, indispensable à la croissance des végétaux.

Leur diminution, voire leur disparition, aurait de graves conséquences sur l'environnement et toucherait de façon plus ou moins directe l'ensemble du vivant.



Une faune remarquable

Les oiseaux

Sèvres possède une grande diversité d'oiseaux avec 39 espèces recensées.

Les oiseaux forestiers

Certaines espèces sont associées aux boisements tout en s'adaptant au contexte urbain, à la faveur des parcs boisés, des jardins, voire des arbres d'alignement. Parmi elles : la fauvette à tête noire, le pouillot véloce, le geai des chênes, le rouge-gorge, le pinson des arbres, le roitelet huppé et le troglodyte mignon. Une partie significative des oiseaux vit dans les cavités des arbres : le grimpereau des jardins, la mésange charbonnière, la mésange bleue, la mésange nonnette, le pic épeiche, le pigeon colombin et l'étourneau sansonnet. La perruche à collier, une espèce exotique échappée de captivité, profite également de ces cavités pour y nicher.



Geai des chênes

Garrulus glandarius

Cet oiseau vit essentiellement dans les bois et visite les jardins en fin d'été. Omnivore, il mange des insectes, des glands, des baies et des petits oiseaux pris dans les nids.

39

**espèces
recensées**



Fauvette à tête noire

Sylvia atricapilla

Ce petit migrateur est présent dans les moindres espaces et se nourrit essentiellement d'insectes. Les mâles arrivent à partir de la mi-mars et repartent à la mi-octobre.



Rouge-gorge familier

Erithacus rubecula

Oiseau migrateur, il est facilement reconnaissable par ses couleurs. Pour se nourrir, il cherche des invertébrés dans les jardins et apprécie également les baies.



Roitelet huppé

Regulus regulus

C'est le plus petit des oiseaux. Malgré son poids plume, cet insectivore est très résistant. Sédentaire, il vit principalement dans les conifères et les arbres à feuilles persistantes.



Troglodyte mignon

Troglodytes troglodytes

Petit oiseau au bec fin, mangeur d'insectes et d'araignées, il est présent dans les jardins et les forêts.



Zoom sur trois espèces remarquables recensées



Pic mar
Dendrocopos medius

Cet oiseau apprécie les forêts avec du bois mort, riche en insectes pour son alimentation. Il s'observe également dans les parcs et jardins composés de vieux arbres.



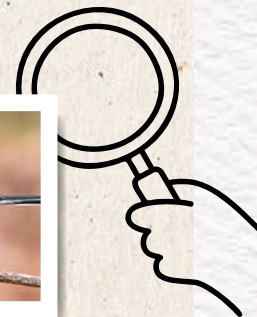
Accenteur mouchet
Prunella modularis

L'accenteur mouchet se trouve surtout dans les parcs et jardins comportant des buissons denses. Présent dans le centre-ville et en lisière de la forêt de Meudon, cette espèce est quasi-menacée.



Mésange à longue queue
Aegithalos caudatus

Peu discrète avec ses petit cris facilement reconnaissables, la mésange à longue queue apprécie d'ordinaire les forêts de feuillues et les milieux boisés mixtes. Mais elle peut aussi se contenter des bosquets, haies, parcs et jardins urbains. Elle a été localisée dans des pavillons résidentiels et dans la forêt de Meudon.



Une faune remarquable

Les oiseaux (suite)

Les oiseaux des parcs et lisières

Certains oiseaux préfèrent les boisements clairs et les lisières où deux espèces remarquables ont été observées : le chardonneret et le moineau domestique.



Chardonneret

Carduelis carduelis

Ce passereau affectionne les lisières arbustives en bordure de zones ouvertes. On le retrouve aussi dans les jardins et parcs. Il été localisé sur l'Île de Monsieur, très favorable à sa reproduction.



Moineau domestique

Passer domesticus

Cet oiseau fréquente aussi bien les espaces pavillonnaires que les espaces verts ou les quartiers plus urbanisés. Il a été notamment observé dans les bâtiments sur l'Île de Monsieur, particulièrement intéressants pour sa nidification et sa prospection alimentaire.

Les oiseaux des berges

Une espèce remarquable vivant en zones humides a été recensée :



Martin-pêcheur d'Europe

Alcedo atthis

Facilement reconnaissable à son plumage très coloré (bleu et rouge), cet oiseau, au bec long et fin, se nourrit de petits poissons et de petits animaux aquatiques (insectes, crustacés, batraciens...). Un adulte a été entendu sur un canal sur l'Île de Monsieur.



La Ville de Sèvres a réalisé en 2021 un guide complet des oiseaux présents sur son territoire. Il vous permettra de les connaître et les reconnaître encore mieux. Nous vous invitons à le découvrir ou à le redécouvrir sur le site Internet de la ville.

Scanner ce QR code consulter le guide des oiseaux



Un monde vivant en perpétuel mouvement

Le monde animal et, dans une moindre mesure, le monde végétal ne sont pas statiques. Ils bougent en permanence pour assurer leur survie. Leurs déplacements sont favorisés par ce que l'on appelle des corridors écologiques.

Qu'est-ce qu'un corridor écologique ?

Un corridor écologique (ou biologique) est le passage qui relie des espaces naturels entre eux. Il est considéré comme plus ou moins fonctionnel du fait des éventuels obstacles à la circulation des espèces. A titre d'exemple, les routes, espaces urbains et autres infrastructures peuvent empêcher certaines espèces de transiter, notamment la faune terrestre. En revanche, les espèces volantes ne sont pas impactées. Dans ces conditions, la fonctionnalité du corridor est considérée comme réduite.



Pourquoi les corridors sont-ils indispensables ?

Chaque être vivant doit pouvoir se déplacer pour se nourrir, se reposer et se reproduire. Les corridors biologiques sont donc essentiels pour garantir la vie de la faune. L'intérêt n'est pas non plus négligeable pour la flore car un corridor peut permettre son extension par essaimage des graines.

Qu'en est-il à Sèvres ?

Pour assurer les continuités écologiques et protéger la biodiversité, Sèvres est engagée dans une démarche volontariste de restauration du milieu naturel et dans la mise en œuvre d'une Trame verte et bleue permettant de renaturer la ville.



La Trame verte et bleue pour préserver les continuités écologiques

La Trame verte et bleue (TVB) est un outil d'aménagement durable du territoire qui vise à préserver et à restaurer le réseau de continuités écologiques afin que les espèces animales et végétales puissent assurer leur cycle de vie.

La partie « verte » correspond aux milieux naturels terrestres tandis que la composante « bleue » fait référence au réseau aquatique et humide (fleuves, rivières, zones humides, estuaires...).



Cartographie des corridors écologiques

- Zones d'étude
- Limite communale
- Corridor arboré fonctionnel
- Corridor arboré réduit
- Corridor aquatique réduit

Source : Images aériennes © IGN, Google Sat, OSM
Réalisation : O.G.E., cartographe : LB 27/02/2024



Que pouvez-vous faire pour favoriser la biodiversité ?

Chacun, à son échelle, peut contribuer à préserver la nature et à favoriser la biodiversité. Que vous habitez dans une maison avec jardin ou en appartement avec balcon, vous pouvez adopter de bonnes pratiques qui participeront à l'effort collectif.

En voici six exemples, faciles à mettre en œuvre :



1

Si vous abattez un arbre dans votre jardin, laissez en place la souche qui

servira d'abri aux animaux xylophages (qui mangent le bois, comme les coléoptères), détrivores (comme les vers de terre) et cavicoles comme certains oiseaux qui creusent des trous dans le bois pour se nourrir d'insectes.



2

Ne taillez pas vos haies entre mars et août, c'est-à-dire pendant la période de nidification

des oiseaux. Elles servent aussi de sites de reproduction pour certains mammifères tels que le hérisson.



3

Essayez d'espacer le plus possible les tontes de votre pelouse. Quand vous décidez

de passer la tondeuse, pensez à laisser des bandes enherbées le long des haies afin de ne pas blesser la faune qui s'y réfugie.

Que pouvez-vous faire pour favoriser la biodiversité ?



4

Installez des nichoirs pour accueillir des oiseaux.

Non seulement vous leur offrirez des gîtes pour faciliter la nidification mais vous profiterez en plus d'un spectacle permanent et vivant. Les nichoirs dépendent du type d'oiseaux qui vivent près de chez vous. N'hésitez pas à vous renseigner. À noter : l'Office national des forêts recommande l'installation de nichoirs à mésanges, car ces oiseaux sont de précieux alliés pour lutter naturellement contre les chenilles processionnaires, dont ils raffolent.



5

N'hésitez pas à planter des fleurs pour favoriser la pollinisation.

Même en pot sur un balcon, elles attireront des insectes.

Où et comment installer un nichoir ?



Un nichoir peut être installé sur un mur ou un arbre, l'important étant que l'endroit soit calme. Il doit être accroché à une hauteur de 2 à 5 mètres pour éviter que d'autres animaux y aient accès. La meilleure période pour l'accrocher est le début de l'hiver afin que les oiseaux puissent s'y habituer avant le printemps et la ponte des œufs.



6

Réalisez votre propre compost à partir de vos déchets. Véritable engrais naturel, le

compost permet de nourrir le sol, d'améliorer sa fertilité et de favoriser la croissance des plantes. Et ce sont autant de déchets en moins dans vos poubelles.



Conseils de jardinage



Jardiner sans nuire à la biodiversité : attention aux espèces exotiques envahissantes !

Un jardin peut devenir un refuge pour la biodiversité... ou, au contraire, fragiliser la nature. Certaines plantes venues d'ailleurs se plaisent trop bien et s'installent au détriment des espèces locales : ce sont les plantes exotiques envahissantes. Elles colonisent rapidement les espaces, appauvrissent les sols et réduisent la diversité perturbant les écosystèmes.

D'après l'inventaire mené à Sèvres, plusieurs espèces posent problème sur notre territoire : Érable negundo, ailante glanduleux, vigne-vierge commune, renouée du Japon, robinier faux-acacia, solidage du Canada.

D'autres, comme certaines vergerettes, le séneçon sud-africain, le laurier-cerise, l'arbre aux papillons, le faux houx ou l'armoise de Chine sont à surveiller car potentiellement invasives. Même si elles sont vendues en jardinerie leur plantation est donc déconseillée.



Que planter à la place ?

Préférez les espèces indigènes ou mellifères qui soutiennent la faune locale : Aubépine, cornouiller sanguin, sureau noir, noisetier, achillée millefeuille, centaurée, pâquerette, ortie, sauge des prés, etc.

Ces plantes sont belles, utiles et locales : elles créent un refuge naturel pour les oiseaux, insectes et petits mammifères !



Le saviez-vous ?

Le frelon asiatique (*Vespa velutina*) est une espèce invasive qui représente une menace croissante pour la biodiversité. Très présent en Île-de-France, il s'attaque notamment aux abeilles, affaiblit les colonies et peut aussi perturber nos écosystèmes locaux. En réduisant les populations de pollinisateurs, il met en danger la reproduction des plantes et l'équilibre des milieux naturels.

À Sèvres, plusieurs nids sont détectés chaque année. Un seul nid peut générer plus de 200 reines à la fin de la saison, capables de créer de nouveaux nids l'année suivante. Pour limiter sa prolifération, il est conseillé d'installer des pièges dès les beaux jours, dès que les températures dépassent 12 °C. Cela permet de capturer les reines fondatrices avant la construction des nids.



Pour aller plus loin

Lexique des mots-clés

A

ABC : Atlas de la biodiversité communale recensant toutes les espèces et les milieux naturels présents sur un territoire donné

B

Berge végétalisée : bord d'un cours d'eau (fleuve, rivière, ruisseau...) accueillant des espèces végétales offrant un refuge à certains animaux

Biodiversité : ensemble des êtres vivants ainsi que les milieux dans lesquels ils vivent

C

Chiroptères : chauves-souris, de la famille des mammifères, comptant près de 1 400 espèces

Coléoptères : insectes à six pieds, quatre ailes, deux antennes et une partie buccale broyeuse (scarabées, coccinelles, lucarnes...)

Corridor écologique : passage reliant des espaces naturels entre eux et facilitant le déplacement des animaux

E

Espèce exotique envahissante : espèce végétale implantée, non originaire de la région, qui empêche les autres plantes de se développer

Espèces indigènes : plantes ou animaux originaires de la région, du territoire et présentes naturellement

Espèce patrimoniale : espèce protégée, menacée, rare ou présentant un intérêt scientifique

Espèce protégée : espèce végétale ou animale qui bénéficie d'une protection légale

Espèces remarquables : espèces rares ou menacées figurant sur des listes visant à les protéger

F

Friche : terre non cultivée ou laissée à l'abandon, colonisée par une végétation spontanée

H

Habitat naturel : espace géographique de tailles diverses (forêt, parc, mare...) où vivent des animaux et dans lequel se développent des végétaux

Haie champêtre : alignement d'arbustes, de buissons, de plantes... formant une barrière et constituant un refuge pour les petits animaux

I

Insectes pollinisateurs : insectes tels que les abeilles qui, en butinant les fleurs pour se nourrir, transportent des grains de pollen d'une fleur à une autre et les fécondent

L

Lisière : bordure délimitant un terrain, un champ, une forêt...

M

Mur végétalisé : mur sur lequel poussent des plantes grimpantes contribuant à la dépollution de l'air, favorisant la biodiversité et régulant naturellement la température intérieure d'un bâtiment

O

Orthoptères : insectes tels que les sauterelles, les criquets et les grillons, dont les ailes supérieures recouvrent celles inférieures

P

Parc urbain : espace vert aménagé en ville

R

Rhopalocères : famille des papillons de jour

Rudéral : associé aux habitations humaines

T

Talus ferroviaire : terrain en pente bordant les voies de chemin de fer et souvent laissé en friche

Trame verte et bleue : outil d'aménagement durable du territoire visant à préserver et à restaurer le réseau de continuités écologiques

Z

Zone humide : terrain inondé ou gorgé d'eau



Pour en savoir plus, scannez ce QR code pour consulter la version longue de l'Atlas sur le site Internet de la ville.

SÈVRES



HAUTS-DE-SEINE

54, Grande Rue - 92310 Sèvres
Tél. : 01 41 14 10 10
mairie@ville-sevres.fr

www.sevres.fr



Métropole
du Grand Paris



O.G.E.

OFFICE DE GÉNIE ÉCOLOGIQUE



[villedesevres](https://www.facebook.com/villedesevres)



[@ville_de_sevres](https://www.instagram.com/@ville_de_sevres)



sevres.fr



[ville-de-sevres](https://www.linkedin.com/company/ville-de-sevres)